

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Geneviève GAILLARD (Maire de Niort), Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal), Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire) et Franck MICHEL (Adjoint au Maire).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Michèle BEAUFORT, Grégory BELY, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Ginette BONHOMME, Danielle BOISSON, Geneviève BONNEAU, Vanessa BRARD, Marie-Reine CHATAIGNON, Jérôme CLAVIER, Alain CLUZEAU, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Bertrand DE BELLEVILLE, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, Claudine DRIAN, Stéphanie DUPONT, François DUPUY, Jean-Gilles DUTROS, Bernard FAOUE, Vincent FEUILLET, André FOURNIER, Sylviane GRIGNON, Raymond HIMBER, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Patrick JUDE, Jacques KALBACH, Erwan LE GUERN, Odile LHUILLIER, Luis Manuel LOPES, Annie LUCIEN, Aline MACHERAS, Cécile MALFRAY, Aurélien MANSART, Yannick MAUFRAS, Françoise MAYE, Catherine MOUCHARD, Michel MOYNARD, Jean-Pierre OUMAILIA, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Michel STEINBERG, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Michel TISSANDIER, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD, Marc VECHAMBRE, Christophe VIGNERON, Jean-Marie WACK.

Excusés : Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal), Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Gilles ALBERT, Christian Félix ARNAUD, Henriette FELON, Jean-Pierre FERRU, Philippe GENET, Philippe GUYONNET, Christophe HUMBERT, Michèle JOUSSEAUME, Jean-Philippe MOOG, Philippe NAUDEAU, Brigitte SACRE.

Absents : Stéphane AMAT, Liliane BARATON, Anne-Cécile BARBANCON, Jean-Paul BOISSON, Monique BOULET, Dominique CARDINAL, Dominique CHASSAING, Patrice COCHEZ, Thomas CORGIER, Magalie COURBES, Sylvie DAGUERRE, Michaël DAMPURE, Bertrand DARU, Francine DOUSSAIN-LETAILLEUR, Colette ECOTIERE, Charles FRAIZE, Sébastien GIORA, Anne-Marie GOURJAULT, Amélie GOYER, Antoine GUIGNARD, Michel JARRAUD, Gérard JOURDAIN, Didier LEVASSEUR, Sylvie MERCIER, Stéphane MIGNE, Philippe MOREAU, Juliette MURRAY, Bruno PARIS, Sophie PELLETIER, Paul PELLETIER, Damien PETIT, Laëtitia QUINAULT, Catherine REYSSAT, Didier SABOURIN, Jérôme TALON, Antoine TRELLU.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Directrice Vie participative), Bénédicte GABRIEL (assistante conseils de quartier).

Public : environ 100 personnes et 2 journalistes.

Ouverture de la séance à 20h10

Michel GENDREAU, co-président élu, ouvre la séance, remercie les conseillers, les élus et le public d'être présents. Michel GENDREAU précise que ce Conseil de quartier a été réuni pour achever l'ordre du jour de la réunion du 8 avril dernier. Dans un premier temps, avant de laisser la parole aux commissions, Mme Le Maire qui ne pouvait être présente le 8 avril a souhaité venir répondre aux différentes inquiétudes soulevées par le projet de piétonisation et apporter des éléments de programmation.

Ordre du jour :

- 1/ Information sur le projet Centre-ville et échanges avec Mme Le Maire
- 2/ Point sur l'avancée des travaux des commissions

3/ Lancement des groupes de concertation sur les aménagements du Centre Ville (par Amaury BREUILLE)

- o Place de la Brèche
- o Cœur piétonnier

1/ Intervention de Mme Le Maire sur le projet de piétonisation

Mme Le Maire précise qu'elle a rencontré les co-présidents habitants du Conseil de quartier centre-ville récemment dans le but de réaffirmer l'intérêt que l'équipe municipale porte à la concertation et à la démocratie participative.

Mme Le Maire souhaite remettre la piétonisation dans son contexte. En effet, elle s'intègre dans un projet global de revitalisation du centre-ville, par conséquent, cette piétonisation ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais comme le début d'un processus qui permettra de bénéficier d'un centre-ville agréable d'ici quelques années.

Mme Le Maire se félicite de l'accueil positif des habitants pour la mise en place de la piétonisation, suite au dernier Conseil municipal. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, après le succès rencontré par les samedis piétonniers, le projet d'instaurer la piétonisation des rues Ricard et Victor Hugo toute la semaine est en réflexion. Début 2009, il a été annoncé par voie de presse notamment que ce projet verrait le jour dans le courant de l'année. Les élus travaillent en direct avec les services techniques de la ville, qui ont attesté de la faisabilité du projet pour l'été, en partenariat avec la CAN (en charge des transports collectifs et de la mise en place de la navette) et la Chambre de commerce et d'industrie.

Mme Le Maire est tout à fait consciente des difficultés que soulève la mise en place d'un tel projet, il y aura très certainement quelques ajustements à effectuer.

De manière globale, les choix politiques de mise en œuvre d'un programme ne peuvent jamais recevoir une adhésion à l'unanimité ; l'équipe municipale aurait pu attendre la fin du projet de la Brèche pour lancer de nouveaux chantiers. Cependant, on parlait déjà de piétonisation en 1989, il est donc grand temps d'agir dans ce sens. Et qui se plaint aujourd'hui de voir la rue Ste Marthe piétonne ?

Il revient à l'équipe municipale de mettre en œuvre le programme électoral pour lequel il lui a été donné ses responsabilités, en veillant toujours au respect de l'intérêt général.

Concernant la concertation, il y a 2 phases dans ce projet :

- une phase d'information, suite aux décisions politiques qui relèvent des choix de la majorité et qui ont été débattues en Conseil municipal.
- une phase de concertation où la population est associée sur les aménagements des espaces publics. Dans ce cadre, Mme Le Maire souhaite que le Conseil de quartier Centre-ville tienne une position de médiateur et d'accompagnateur de la concertation.

Avant de donner la parole au public pour des questions, remarques et témoignages, Mme Le Maire reprécise qu'elle ne reviendra pas sur la date du 27 juin, lancement de la piétonisation et du nouveau plan de circulation centre-ville.

*** Réactions sur le plan de circulation et le stationnement :**

- L'association « Se déplacer à Niort » lit son courrier adressé à Mme Le Maire. Ce groupe de Niortais, habitants du centre-ville, est favorable à l'aménagement d'une zone piétonne dans l'hyper-centre et souhaite participer à la concertation relative au projet de piétonisation. Sur le principe, « bon nombre de riverains du centre ville aspirent à un centre ville agréable à vivre et riche en commerces et en animations diverses. »

L'association estime qu'il serait nécessaire de retravailler plusieurs éléments avant de mettre en place la piétonisation : l'échéance du 27 juin ne laisse pas assez de temps, il faudrait avant cela finaliser le réseau des parkings du centre-ville, aménager les futures nouvelles zones piétonnes et repenser un plan de circulation qui ne coupe pas la ville en 2.

- L'association des commerçants non sédentaires adhère à la mise en place de la piétonisation, l'hyper-centre doit devenir piéton. Cependant il est très important d'offrir aux

individus qui ne résident pas à Niort la possibilité de continuer à venir consommer en centre-ville sans problème de stationnement, ce qui ne sera plus le cas à partir du 27 juin.

- *Où en est le projet de construction de parkings relais aux entrées de ville ?*
- *Pourquoi ne pas mettre en place une navette qui desservirait la colline St André ?*
- *Pourquoi ne pas avoir attendu la fin du chantier des travaux de la Brèche ?*
- *Que veut dire sur les plans présentés ce soir la couleur verte sur les zones de stationnement ?*

Réponse de Geneviève GAILLARD : Le 27 juin doit être envisagé comme le début d'un processus, c'est à partir de cette date que la majorité des actions de redynamisation du centre-ville sera lancée. L'OPAH-RU est un des volets du projet qui a déjà démarré, la Ville apporte son soutien financier aux propriétaires privés qui le désirent pour rénover leur habitat.

Du point de vue du stationnement, avec la mise en œuvre d'un schéma directeur de stationnement sur le centre-ville, l'accès sera facilité pour les personnes qui ne viennent pas de Niort, notamment par une meilleure rotation du stationnement sur la voie publique. A partir du 27 juin, les parkings Boinot et des Capucins deviennent payants, en tarification horaire. Leur proximité de l'hyper-centre et leur desserte par la navette gratuite les rend très attractifs.

Le chantier de la Brèche durera 18 mois (au lieu de 32 dans le projet initial). Mme Le Maire est très surprise que des parkings en ouvrage comme le parking Marcel Paul, pourtant à même distance de la Rue Ricard que le Haut de Brèche, soient très peu utilisés. La Ville a décidé de baisser leur tarif pour les rendre plus attractifs.

Réponse d'Amaury BREUILLE : Le Plan de Déplacement Urbain a été voté à la Communauté d'agglomération récemment, y intégrant les projets de parkings relais, mais également l'implantation de TCSP (transports en commun en site propre) notamment entre la Zone Mendès France et le centre-ville. Ce genre de projets demande plusieurs années pour être opérationnels.

Du point de vue des échéances qui sont remises en cause, la date du 27 juin est retenue comme la période la moins perturbante, avec l'arrivée des vacances scolaires d'été notamment. Il est quasiment impossible de mettre en place le plan de circulation de manière graduée, qui imposerait aux habitants plusieurs temps d'adaptation. En effet, le plan de circulation formant un tout, il est difficile de changer le sens d'une rue si les autres restent inchangées.

Enfin, concernant la Colline St André, le nouveau plan de circulation consiste à diminuer le transit pour redonner un cadre résidentiel à ces rues.

*** Questions / remarques sur l'aménagement de l'aire piétonne :**

- Le cas de Bayonne, présenté lors des assises du commerce local est évoqué : il avait été prévu 6 000 € par m² pour aménager les nouvelles rues piétonnes. Or, dans le budget de la Ville de Niort, aucun financement n'apparaît.

- Les représentants des Vitrynes de Niort ont posé des questions qui concernent l'aménagement du secteur piétonnier via un courrier envoyé à Mme Le Maire : il est demandé le phasage des différents travaux d'aménagements ainsi que des plans exploitables pour commencer à travailler sur ces futurs aménagements.

Réponse : Les aménagements des nouveaux espaces piétonniers ne figurent pas dans le budget 2009, ils sont prévus pour l'année 2010. L'équipe municipale propose de mener une réflexion commune avec les habitants de la ville pour mettre en œuvre l'aménagement lié aux nouveaux usages par la suite.

Réponse d'Amaury BREUILLE : Aménager après la mise en œuvre de la piétonisation permettra réaliser des espaces urbains en adéquation avec les usages, il sera possible d'imaginer des ajustements et d'associer concrètement les habitants dans les choix d'aménagement.

* Questions / remarques sur la redynamisation commerciale du Centre ville :

- L'association des commerçants non sédentaires redit qu'il manque un schéma urbain commercial déjà évoqué lors de la réunion du 8 avril.

Réponse de Geneviève GAILLARD : Une étude de redynamisation commerciale a été commanditée à un cabinet d'études, les conclusions seront connues très prochainement. De plus pour la mise en œuvre de ce projet, la CCI, par le biais de l'animatrice-gestionnaire du centre-ville, a été associée à l'ensemble des réflexions.

Réponse de Franck MICHEL : Sur la rue Ricard, 75% des logements sont vacants pour des raisons d'insalubrité, c'est la raison pour laquelle la ville, avec le concours de l'Etat et de la Région Poitou-Charentes a décidé d'inciter les propriétaires à la réhabilitation par des aides financières. Il est important de rendre cohérents ces espaces en terme d'habitat, de commerce et d'urbanisme. Enfin, on peut aussi se demander ce que va devenir ce centre-ville si on ne change rien.

Conclusions de Mme Le Maire :

- Geneviève GAILLARD réaffirme le lancement de la piétonisation le 27 juin prochain.
- une étude sur tous les points noirs du plan de circulation est en cours, en conservant l'idée de circulation en pétales.
- l'équipe municipale a été élue pour 6 ans dans le but de mettre en œuvre son programme. Elle ne souhaite pas entendre dire que rien ne se passe à Niort pendant son mandat.
- Enfin, Geneviève GAILLARD répond qu'elle entend bien ces propos et espère que les commerçants participent eux-mêmes déjà à la réussite de la piétonisation en rassurant leurs clients sur les changements à venir et en les conseillant, dans le but que ces personnes continuent à venir consommer dans le centre-ville de Niort.

Bertrand FRIGOT rappelle à Mme Le Maire les engagements pris sur le thème de la concertation qui démarre maintenant, suite à la première phase qui relevait plus de l'information. Enfin, il est important dans la mise en œuvre du projet de piétonisation de garder en tête le fait que la santé du commerce d'hyper-centre est fragile et c'est la raison pour laquelle il sera primordial d'agir rapidement et de manière efficace.

2/ Synthèse des travaux des commissions

1/ Agenda 21

La commission « Agenda 21 et Biodiversité » du Conseil de quartier Centre Ville a souhaité rencontrer le SDIS79, Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres, qui est lancé dans une démarche d'Agenda 21 depuis près de 10 ans. Les membres des commissions « environnement » des autres conseils de quartier ont été invités (2 conseillers de quartier présents). Le SDIS79 est représenté par : le Colonel TREPOS, les Commandants GRIGNARD et DEBOUTROIS.

La présentation s'est déroulée en 3 temps :

- 1/ Présentation globale du système stratégique (avec définition et éclairage sur la notion « développement durable » et sur les piliers social, économique et environnemental qui la définissent).
- 2/ Zoom sur l'Agenda 21 (présentation de l'élaboration, de la mise en œuvre, du fonctionnement de l'outil et des résultats quantifiables déjà obtenus).
- 3/ Présentation d'une des futures réalisations du SDIS79 : la caserne de Niort.

Cette rencontre s'est intégrée à la phase de formation et d'information des membres de la commission, le SDIS 79 étant bien avancé dans la mise en place d'un Agenda 21, il s'avérait intéressant de bénéficier de ce partage d'expériences.

A la mi-avril, la commission a rencontré M. Frédéric DESMAISONS, Directeur Général Adjoint en charge de la mise en œuvre de l'Agenda 21 interne, nouvellement arrivé à la Ville de Niort.

Enfin, la commission réfléchit à la manière de travailler avec les autres commissions notamment sur le projet de piétonisation, afin d'analyser chaque projet proposé via le filtre du développement durable. Dans le même sens, la commission a fait la demande auprès de Mme Le Maire de suivre une formation Agenda 21 adaptée afin de mettre en œuvre cette action.

Sur ce dernier aspect, le service Vie Participative indique que l'enveloppe de fonctionnement allouée aux conseils de quartier a notamment pour objectif de financer des actions de formation et que dans ce cadre, cette action est par conséquent envisageable.

Un conseiller ajoute que le Parc du Marais Poitevin propose des formations Agenda 21 auxquelles tout le monde peut participer.

2/ Place de l'enfant, des jeunes,...

Pas de compte-rendu réalisé.

3/ Lien social et citoyenneté

La commission ne s'est pas réunie depuis la dernière réunion du Conseil de quartier du 8 avril. Les membres attendaient un contact avec la ville et la CAN sur le thème de la gestion des ordures ménagères (suite à la proposition de Jacques TAPIN d'associer quelques conseillers de quartier aux réflexions autour de la nouvelle collecte et des points de rapprochement / de regroupement).

Une question s'est posée lors de la dernière réunion de la commission concernant la rénovation des logements en centre-ville : Y a-t-il un règlement pour l'attribution de l'aide de l'ANAH dans le cadre des rénovations des logements ? Si oui, ce règlement prévoit-il l'obligation de créer des locaux susceptibles de stocker les containers ?

Réponse d'Amaury BREUILLE : c'est en effet une exigence intégrée au PLU et qui s'impose par conséquent à la construction et à la rénovation.

Autre réponse d'un conseiller : il existe un service dédié à l'ensemble de ces questions rue des Portes St Jean, la Maison de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), organisme qui donnera réponse à toutes les questions en matière de rénovation urbaine.

4/ Patrimoine et attractivité

Le Donjon :

La commission tient en premier lieu à remercier Michel GENDREAU d'être intervenu pour la suppression définitive des sanisettes de la Place du Donjon.

Ce monument, emblème de la ville, sera ouvert cet été avec une exposition de 48 tableaux (peintures, dessins, gravures,...) jamais exposés puisque donnés récemment.

La commission demande le nivellement, la réparation de certaines bordures en pierre, la mise en place de chaînes pour empêcher le stationnement, l'enlèvement des sanisettes « provisoires » celles aux 2 extrémités des halles étant opérationnelles, le nettoyage du pourtour du Donjon et enfin un fleurissement pour rendre plus agréable sa visite. (De plus, la plaque du général de Gaulle doit être remise avec le monument dont elle dépend). Une fiche de proximité est élaborée pour lancer une instruction.

Le jardin des Plantes :

Ce jardin est très fréquenté la journée mais rendu dangereux par le passage des voitures, des scooters ou autres engins motorisés. La commission souhaite que soient réinstallées les grilles en fonte aux 2 extrémités avec un passage uniquement pour les piétons. Une fiche de proximité est rédigée pour ce dossier.

Que vont devenir les bâtiments de l'ancienne usine à eau ? Les membres estiment qu'il serait bon de les protéger ainsi que les machines et le matériel qui se trouvent à l'intérieur et d'en faire un musée.

Autres questions :

- Le site Boinot sera destiné à l'implantation d'un CNAR (Centre national des arts de la rue). Que devient le projet de guinguette ? Peut-on imaginer la transférer au Jardin de plantes ?
- Où en est l'établissement de la liste du patrimoine de la ville demandée lors de la première réunion de la commission ?

5/ Grands travaux et déplacements

La dernière réunion de la commission a eu lieu en mars dernier. Le projet de piétonisation et plus globalement de la mutation du centre-ville avait pris une part entière dans les travaux de la commission. Avec la réunion du 8 avril, c'est l'ensemble du conseil de quartier centre-ville qui s'est saisi du dossier, la commission estime ne pas avoir joué un rôle très important dans ce processus. La commission a maintenant décidé de travailler sur d'autres projets (le Jardin des plantes et ses bâtiments, les usines Boinot, Pré-Leroy,...).

Il est demandé que les temps d'information et de communication des élus à la population soient dissociés des temps de réunion du Conseil de quartier centre-ville.

Réactions :

- *Quel est le devenir du parking Boinot avec la future implantation du CNAR ?*

Réponse d'Amaury BREUILLE : le Parking Boinot sera maintenu jusqu'à la fin des travaux de la place de la Brèche, ensuite il trouvera un nouvel usage, l'espace du parking étant compris dans le projet d'implantation du CNAR.

Amaury BREUILLE souhaite revenir sur les travaux de la commission grands travaux pour indiquer qu'il est important de ne pas minorer les réunions des 18 février et 3 avril qui ont permis au bureau d'études CODRA de faire évoluer le projet et d'y intégrer des éléments qui n'avaient pas été pris en compte.

6/ Espaces publics

- **Rue du Vivier :** il est demandé de sécuriser la sortie de la rocade au niveau du stop, notamment en rappelant que la rue du Viver est limitée à 30km/h.

Réponse : Cette demande de sécurisation du carrefour sortie de la rocade a été réalisée par les services voirie : le panneau < 30 > avec panneau d'étendue sur 650 m a été installé le 05/05/09.

- **Parking des Capucins :** il est demandé une réfection et la matérialisation des places de parking.

Réponse : Ce parking va devenir payant ; il est prévu qu'il soit remis en état. Il est rédigé une fiche de proximité.

- **Rue Basse :** 1°) Déplacer le panneau « voie semi-piétonne ».

Réponse : Les travaux ont été réalisés en février dernier.

2°) Réfection du trottoir du bas de la rue V. Hugo

- **Rue Paul François Proust :** Il est demandé la réfection et l'accessibilité des trottoirs entre l'avenue de Limoges et la rue Beau soleil.

Réponse : la réfection de la rue est intégrée à la programmation travaux pour 2009.

- 2009 : Décision politique 530 places de stationnement en souterrain et aménagement d'une offre d'espaces publics en 2012
- 2009-2011 : fin du processus lancé il y a 8 ans. Il reste des éléments ouverts à la concertation en terme d'aménagement du jardin.

Les prochaines phases de concertation proposées aux conseillers de quartier et ouvertes à l'ensemble des Niortais sont les suivantes :

- Une réunion de concertation en présence de l'équipe d'architectes du studio Milou, une soirée de réflexions sur 3 thèmes (la place de l'art et de la culture, l'eau et la lumière, les pratiques et usages) qui seront débattus en 3 ateliers. Cette manifestation aura lieu le **mardi 9 juin prochain, à partir de 17h30**, à l'Hôtel de ville.
- Dans un second temps - le vendredi 3 juillet à partir de 17h30 (lieu à définir) -, Madame le Maire viendra présenter les grandes orientations d'aménagement du jardin telles qu'arrêtées par l'équipe municipale et alimentées par les propositions effectuées lors des ateliers.

2/ Les espaces piétonniers

A partir du 27 juin, l'espace est ouvert et rendu accessible aux piétons et autres modes de transports doux. Avec « l'évacuation » de la voiture de ces espaces, la concertation consiste à concevoir l'aménagement en fonction des nouveaux usages sur le secteur piétonnier élargi.

Amaury BREUILLE présente les phases de programmation des travaux et aménagements :

	2009	2010	2011	2012	2013
Brèche					
Le mail des martyrs	Etude	Travaux			
Le parking					
Les espaces publics					
Concertation					
Axe historique					
Les abords des Halles					
concertation					
Le cœur piéton					
concertation					

Abords des Halles : (Rue Brisson, place des Halles)
 Cœur piéton : rues: Ricard, Hugo, Cordelier / places : du temple, Ricard, Piloni

Il est proposé aux conseillers de quartier le lancement d'un groupe de travail qui réfléchira à la manière de mettre en place la concertation sur les aménagements de cet espace, le rendez-vous est donné à la rentrée.

En conclusion à ce Conseil de quartier, Jacques TAPIN remarque que les membres se sont réapproprié leur Conseil de quartier, salue le travail réalisé dans le cadre des commissions qui mériterait d'être plus diffusée.

L'équipe municipale compte sur la présence des conseillers de quartier lors des temps de concertation proposé sur la Brèche et les espaces piétonniers.

La séance est levée à minuit.